

<b>Unité d'enseignement 2.10.S1 : Infectiologie, hygiène</b>		
<b>Semestre : 1</b>		<b>Compétence : 3</b>
<b>CM : 20 heures</b>	<b>TD : 20 heures</b>	<b>TP : 10 heures</b>
<b>ECTS : 2</b>		
<b>Pré-requis</b>		
Aucun		
<b>Objectifs</b>		
<p>Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux  Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage.</p>		
<b>Eléments de contenu</b>		
<p><b>Les agents infectieux :</b>  Les bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels ,  L'écologie microbienne,  Les mécanismes d'action des agents infectieux sur l'organisme humain : la relation hôte-agent infectieux, les modes de transmission, les facteurs de sensibilité, la notion de résistance.</p> <p><b>La structure générale du système immunitaire :</b>  Les lymphocytes et leurs modes d'action,  L'action du système immunitaire, l'auto-immunité, les allergies, les déficits immunitaires, la compatibilité foeto- maternelle .</p> <p><b>Les infections afférentes aux soins :</b> épidémies, épidémies iatrogènes, coût des infections, impact social...</p> <p><b>Les règles d'hygiène :</b> hygiène hospitalière, hygiène des mains, habillage professionnel, circuits propres et sales dans les établissements des soins.</p> <p><b>Les moyens de lutte contre l'infection :</b>  - pré-désinfection, nettoyage, désinfection, décontamination, stérilisation,  - précautions standards et précautions complémentaires, isolement protecteur,  - protocoles d'hygiène,  - règles de fonctionnement à domicile ou en collectivité.</p>		
<p><b>Recommandations pédagogiques :</b></p> <p>Cet enseignement vise à relier les connaissances scientifiques sur l'infectiologie aux mesures pratiques d'hygiène dans les soins. La compréhension des mécanismes de l'infection, qui seront repris dans l'UE 2.5.S.3 en lien avec les processus inflammatoires et infectieux, leur donne une approche structurée de la transmission infectieuse et des moyens d'y pallier.</p> <p>La place de cette UE, en premier semestre, permet de donner à l'étudiant les règles d'hygiène nécessaires à son arrivée en stage. Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11.S1, UE 2.11.S.3 et UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage.</p> <p><b>Critères d'évaluation</b></p> <p>Identification des règles d'hygiène,  Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation.</p>	